
Compte rendu du premier Comité d'administration local- formation spécialisée (CSA-FS) du 17 mars 2023 du Cher :

La CFTC DGFIP du Cher a siégé au 1er comité social d'administration local-formation spécialisée le 17 mars dernier. Ce dernier remplace le comité d'hygiène et sécurité et des conditions de travail.

Cette instance s'est tenue alors que le règlement intérieur n'a pas encore été présenté par le secrétariat général aux organisations syndicales nationales. Cela a entraîné plusieurs désagréments comme la non-désignation du secrétaire de séance et des membres de la commission de visites et d'enquêtes.

Aussi, la formation prévue pour les représentants du personnel a été reportée, suite au mouvement social contre la réforme des retraites à fin mai.

La CFTC DGFIP locale déplore cette absence de RI comme lors du premier CSA-L.

Point récurrents :

Une fiche « améliorations des conditions de travail » a été présentée, à ce jour la situation n'a pas évolué (montage d'une cloison au sein du SGC de Bourges).

Une fiche « accident de travail » a été présentée.

Aucune fiche « danger grave et imminent » n'a été inscrite à l'ordre du jour.

Les exercices d'évacuation en cas d'incendie en 2022 ont été tous fait.

La CFTC DGFIP a demandé qu'un rappel soit fait à l'ensemble des agents sur la conduite à tenir en cas d'incendie. Le rôle de chacun doit être rappelé. La direction a accepté le principe.

Vote sur les demandes d'actions :

La CFTC DGFIP du Cher a approuvé les formations proposées (formation initiale et recyclage secourisme et travail sur écran) ainsi que l'achat de souris ergonomiques, matériel médical et balise pour personne mal voyante à changer à Vierzon

En revanche, la CFTC DGFIP du Cher a refusé de voter l'achat de stores pour des nouveaux bureaux à Sainte Catherine. Il appartient à l'administration de financer cette dépense sur son budget général.

La direction n'a rien dit.

Un point a été fait sur l'installation du SIP « démétropolisé » à Vierzon :

Le plan initial d'installation a été changé suite aux préconisations des ergonomes de Bercy. Une visite est prévue début mai du nouveau local après remise des clefs.

La CFTC-DGFIP sera attentive à ce que, malgré l'effet « boîte dans la boîte », ce site de travail reste accueillant pour nos futurs collègues.

Votre équipe locale reste à votre disposition pour toutes questions complémentaires.